

Cullettività di Corsica
Collectivité de Corse

Direzione Generale di i Servizii

Direzioni Aghjunta di di l'Infrastrutture Portuarie, Aeroportuarie è Ferroviarie
Direction Adjointe des Infrastructures Portuaires, Aéroportuaires et Ferroviaires
Cartulare curatu da / Affaire suivie par : Serge RODIER
Tel. : 04 20 03 91 09
Indirizzo elettronico / Courriel : serge.rodier@isula.corsica
Réf. : DTM-DAPA-2025-B75

BASTIA, u 14 di nuvembre di u 2025

PORT DE COMMERCE DE BASTIA

CONSEIL PORTUAIRE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025

RELEVE DE DECISION

Dans le cadre de la concession du port de commerce de BASTIA, dont le terme est fixé au 31 décembre 2025, il est envisagé de recourir, à compter du 1^{er} janvier 2026, à une délégation de service public en quasi-régie pour l'exploitation du port.

En raison de la proximité de l'échéance de la concession actuelle, la consultation obligatoire des membres du conseil portuaire s'est tenue à titre exceptionnel sous forme électronique, par transmission d'une proposition relative à ce mode de gestion.

Cette consultation a consisté en l'envoi le 7 novembre 2025, par la Collectivité de Corse, d'un courriel adressé à l'ensemble des membres titulaires et suppléants du conseil portuaire, désignés par arrêté n° 25/381 CE du 1er juillet 2025 du Président du Conseil exécutif de Corse.

Il leur était demandé de se prononcer sur la proposition de recours à une délégation de service public en quasi-régie pour l'exploitation du port de commerce de BASTIA à compter du 1^{er} janvier 2026, par retour de mail, au plus tard le vendredi 14 novembre 2025 à 12 heures.

Le message transmis comportait l'ensemble des éléments explicatifs nécessaires, accompagné d'un document présentant les différents modes de gestion envisageables ainsi que l'analyse de leurs avantages et inconvénients.

À l'issue de cette consultation, sur les 12 membres, 10 membres ont exprimé leur avis :

9 membres titulaires,
1 membre suppléant.

Tous les avis sont favorables, et le quorum correspondant est largement atteint.

Résultat du vote :

Le conseil portuaire du port de commerce de BASTIA émet un avis favorable à l'unanimité sur la proposition de recours à une délégation de service public en quasi-régie pour l'exploitation du port à compter du 1^{er} janvier 2026.

U Direttore Aghjuntu di l'Infrastruttura Portuarie,
Aeroportuarie è Ferroviarie per interimi,
Le Directeur Adjoint des Infrastructures Portuaires,
Aéroportuaires et Ferroviaires par intérim,


Thierry MAZEL